



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, CHARGÉE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**

Paris, le jeudi 17 mars 2016

Déplacement de Ségolène Royal à Marseille : croissance verte et croissance bleue

- *Lancement de la route solaire*
- *Lutte contre la pollution de plastiques en mer*
 - *Assises nationales des risques naturels*

Ségolène Royal

Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat

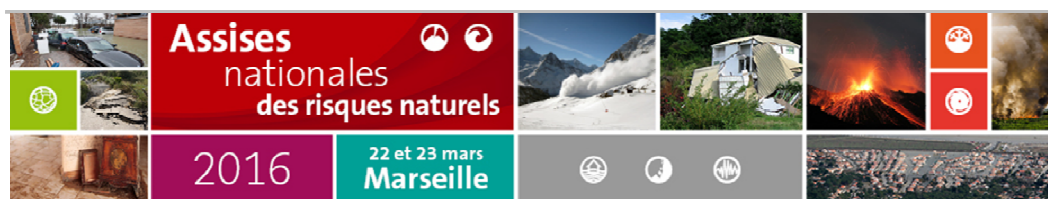
se rend à Marseille (13)
les lundi 21 et mardi 22 mars

Déroulé :

Lundi 21 mars :

- **16h00 : pose de la première plaque de route solaire au centre d'exploitation de la L2, périphérique traversant le centre de Marseille** (angle de l'avenue Pierre Chevalier et Joseph Clérissy, 13012),
- **17h00 : déplacement avec scientifiques et associations sur les côtes des îles Frioul pour constater les dégâts du plastique en Méditerranée – départ du Vieux Port,**
- **18h30 : exposition « La mer, destination finale ? Projet sur les déchets plastiques »** conçue par le Museum für Gestaltung de Zurich - Villa Méditerranéenne,
- **20h00 : rencontre avec Jean-Paul Moati, Président de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et différents scientifiques sur le thème « climat et Méditerranée ».**

Mardi 22 mars :



- 09h00 : entretien avec Robert Glasser, représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes,
- 10h00 : discours d'ouverture des assises nationales des risques naturels,
- 10h45 : remise des prix du Grand Prix d'Aménagement 2015 « Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles »,
- 11h15 : déplacement sur le site de « Smartseille », démonstrateur de l'EcoCité Euroméditerranée, lauréat de l'appel à projets démonstrateurs industriels villes durables : création d'un éco-quartier de 58 000 m² de bureaux et logements bénéficiant d'un réseau de chaleur et de froid alimenté par une boucle d'eau de mer.

Merci de vous accréditer auprès du bureau presse :
pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 88



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, CHARGÉE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**

Paris, le Mardi 22 Mars 2016

Information à la presse

En raison des circonstances dramatiques, Ségolène Royal annule la conférence de presse qui devait se tenir demain à 11h30 à la Caisse des Dépôts et Consignations et la remplacera par un communiqué d'information.

www.developpement-durable.gouv.fr

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le Mardi 27 septembre 2016

Mobiliser les financements : *Ségolène Royal annonce le lancement d'un nouveau label* *« Financement participatif pour la croissance verte »*

Ségolène Royal a annoncé, à l'occasion de l'ouverture de la Semaine de la finance responsable, le lancement du label « Financement participatif pour la croissance verte » pour amplifier la mobilisation des financements au service de la transition énergétique et écologique.

Le label concerne toutes les formes de financement participatif via les plateformes Internet. Cela correspond aux dons, prêts, capital, obligations et bons de caisse. Le label s'adresse à la fois aux petits projets (inférieurs à 15 000 euros) et aux plus gros projets pour lesquels le degré d'exigence de reporting relatif à l'impact sur l'environnement est plus élevé.

C'est un outil essentiel pour identifier les projets de financement participatif qui financent l'économie verte qui permet :

- de valoriser le financement participatif pour les projets œuvrant en faveur de la transition énergétique et écologique ;
- de garantir la transparence du projet (concertation du public, implication et participation des citoyens, suivi du projet sur la durée...) ;
- d'apporter des informations sur la qualité environnementale du projet.

Ségolène Royal mettra prochainement en consultation les textes réglementaires et le référentiel du label.

Les premiers projets pourraient être labellisés d'ici janvier 2017.

Retrouvez le communiqué en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CRÉISSANCE VERTE**



Paris, le Mardi 27 septembre 2016

Ségolène Royal renforce les prêts bonifiés aux PME pour leurs investissements verts

Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en partenariat avec Bpifrance, dynamise les prêts bonifiés Prêt Eco Énergie (PEE) et Prêt Vert pour répondre au mieux aux besoins des TPE et PME pour les accompagner dans leurs projets de transition écologique et énergétique.

Le Prêt Eco Énergie (PEE) destiné à financer les projets d'efficacité énergétique des TPE et PME pour les secteurs de l'Industrie et du Bâtiment tertiaire, sans nécessité de garantie et à taux préférentiel (0,24 % remboursable sur 5 ans dont un an de différé), est renforcé :

- le montant d'intervention est doublé jusqu'à 100 000 €, toujours sans exigence de garantie ;
- la liste d'équipements éligibles est élargie aux opérations standardisées du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) ;
- les dépôts des demandes sont facilitées par la fourniture d'une simple attestation sur l'honneur de l'achat prévu des équipements ;
- le dispositif est prolongé jusqu'au 22 février 2020.

Grâce à son taux préférentiel et la possibilité de le cumuler avec les primes CEE, le Prêt Eco Énergie constitue ainsi un véritable levier financier pour inciter à investir dans des solutions plus efficaces énergétiquement.

Afin d'accélérer la distribution du prêt vert, qui finance des investissements des PME et ETI industrielles pour des processus de fabrication industrielle et des équipements plus économes, moins polluants, ou conduisant à des produits éco-efficients :

- son plafond sera porté de 3 à 5 M€ en 2017 ;
- l'éligibilité est étendue aux activités de services à l'industrie, de *data centers*, et de logistique frigorifique ;
- le dispositif est prolongé jusqu'au 31 mars 2018.

Plus de 220 prêts éco-énergie ont été consentis aux TPE et PME pour un montant total de 7,5 M€ afin de les accompagner dans leurs projets d'optimisation énergétique, en particulier pour le financement des équipements éligibles aux Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Depuis son lancement il y a 16 mois, 125 M€ de prêts verts ont été attribués à des PME et ETI industrielles. Le Prêt Vert est un prêt sans garantie sur l'entreprise ou le patrimoine de l'entrepreneur, remboursable sur 5 ans avec 2 ans de différé de remboursement.

Pour plus d'informations sur le Prêt Eco Energie : pee.bpifrance.fr

Plus d'informations sur : www.bpifrance.fr

Contact presse : Nathalie Police

Mail : nathalie.police@bpifrance.fr Tél : 01 41 79 95 26

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31